

9. Interpellation de M. Roman Juon: «TPG, mettez un tramway à la disposition des jeunes pour qu'ils puissent exécuter un des «graffs» (I-809)¹.

M. Roman Juon (S). Cette interpellation vient d'une idée qui n'est pas du tout la mienne mais celle de la Ville de Zurich. Vous savez que cette ville innove dans bien des domaines, notamment lorsqu'elle a créé le tram restaurant qui, quelques années plus tard, a fait son apparition à Genève.

Vous avez remarqué que les bus sont de plus en plus décorés, il y en a qui sont complètement noirs, d'autres recouverts de publicité – bien qu'il y ait déjà suffisamment de publicité suite aux nouveaux accords intervenus entre certains partenaires et la Ville de Genève; cela rapporte de l'argent et nous sommes pauvres, d'accord, mais nous sommes en train de nous prostituer complètement. Lorsque l'on entend, dans le cadre de Telecom, que nous aurons, prochainement, comme aux Etats-Unis, le téléphone mobile gratuit, mais à condition d'être interrompus dans notre conversation toutes les trois minutes par une petite publicité, vous vous imaginez dans quelle ère nous entrons. En tout cas, pour le troisième millénaire cela va devenir catastrophique.

Les écoles sont également submergées de publicité; il y en a absolument partout sans parler de la télévision, de la radio et des journaux; nous ne vivons que de cela. Nos bus et nos trams sont décorés en noir, en rouge ou ils sont bariolés. Cela peut parfois être sympathique, et personnellement, la publicité, du point de vue graphisme, ne me gêne pas, mais, à la longue, cela devient pénible. Je trouve même cela dangereux pour nos enfants.

Ce que je suggère, c'est de faire comme la Ville de Zurich qui a mis un tram à la disposition des jeunes pour qu'ils le décorent avec des «graffs». Je pense que nous pourrions faire de même pour nos jeunes, tout en restant dans les règles de la moralité, et que nous les laissions décorer un tram avec des «graffs». Vous savez qu'il peut y en avoir de très beaux et j'aimerais que l'on tente cette expérience.

Je ne demande pas au Conseil municipal de se prononcer par voie de motion, de résolution ou de projet d'arrêté, je demande au Conseil administratif, plus particulièrement à M. Vaissade, qui s'occupe de la culture, ou à M. Tornare, qui s'occupe de la jeunesse – j'aurais bien voulu qu'il soit présent – d'essayer de tenter une expérience. Je crois que cela ferait plaisir aux jeunes et démontrerait une volonté de la Ville de Genève d'aller en direction de nos jeunes pour qui la vie n'est pas nécessairement très passionnante.

Le Conseil administratif répondra ultérieurement.

¹ «Mémorial 156e année»: Annoncée, Mémo 55.

